

Plœmeur — Les élus de deux groupes d'opposition réagissent après la demande de la municipalité d'être dispensée d'étude d'impact dans le cadre du réaménagement du Fort-Bloqué.



Annie Verdes (Plœmeur avec vous), Marie-Hélène Huchet, Michel Le Mestrallan et Emmanuelle Trocadéro (Plœmeur avec vous) estiment que la municipalité ne peut pas se passer d'étude d'impact avant d'attaquer le réaménagement du Fort-Bloqué. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Stéphane BACRO.

Publié le 20/07/2024 à 05h10

**Abonnez-vous**

La polémique

« **Le Fort-Bloqué est un joyau qui mérite d'être bichonné.** » La formule utilisée par Emmanuelle Trocadéro résume le sentiment général. Les élus d'opposition des groupes Plœmeur en actes et Plœmeur avec vous réagissent après la demande de la municipalité d'être dispensée d'étude d'impact dans le cadre du réaménagement du Fort-Bloqué. Une demande qui vise à accélérer le projet, sachant que l'évaluation environnementale dure environ un an.

« **Nous ne sommes pas contre le projet en lui-même, le Fort-Bloqué a besoin d'être réaménagé,** rappelle Michel Le Mestrallan. **Mais la Ville de Plœmeur ne peut pas se soustraire aux règles, surtout pour un chantier à 4 millions d'euros. Une étude d'impact doit être effectuée afin de tenir compte**

« **Un projet à une telle ampleur même qu'on perd le temps** », enchaîne Emmanuelle Trocadéro. « **D'autant que l'on se trouve dans une zone Natura 2000** (un site où des habitats et des espèces sont protégés) », ajoute Marie-Hélène Huchet.

Pour les élus d'opposition, la démarche de la municipalité n'a qu'un but : faire vite. « **On ne peut pas esquiver l'étude d'impact parce qu'il faut gagner du temps et que c'est plus facile**, glisse Emmanuelle Trocadéro. **Il y a pourtant déjà eu une alerte d'une association.** » En début d'année, Atelier d'urbanisme ploemeurois (AUP) avait déposé un recours où elle pointait notamment l'absence d'évaluation environnementale.

« **Effectuer cette étude d'impact n'est pas une punition. C'est un outil qui doit permettre de bien faire les choses** », martèle Emmanuelle Trocadéro. Et cette dernière d'ajouter : « **Les travaux auraient dû démarrer au printemps. Au lieu de gagner du temps, on en perd. La phase administrative se poursuit parce que le projet a été bâclé.** »

« **Le risque est qu'il y ait de nouveaux recours, et que le dossier prenne encore plus de retard** », embraye Michel Le Mestrallan.

## Recul du trait de côte, circulation et stationnement

Les élus d'opposition estiment que de nombreux points méritent d'être approfondis. Annie Verdes, s'inquiète du « **recul du trait de côte** ». « **Le littoral a été fortement abîmé par les tempêtes de l'hiver dernier** », pointe-t-elle.

« **Des places de parking** (le long de la plage) **vont être supprimées. On n'est pas contre**, explique Michel Le Mestrallan. **Mais quel va être l'impact sur le stationnement, sur la circulation dans les rues permettant d'accéder au nouveau parking ?** » Un riverain, croisé face au bar Les Tamaris, abonde : « **Des milliers de voitures sont censées transiter, quotidiennement, par l'allée des Touristes, la rue des Goémoniers et la rue de Guidel. Cela pose des questions en termes de sécurité et de pollution.** »

Conclusion d'Emmanuelle Trocadéro : « **Évitons de se précipiter et de faire des bêtises.** »

Ploemeur

## En continu >

Une

Ploemeur